



*La Fédération Française de Randonnée en quelques chiffres :  
236 000 licenciés, 3 500 clubs affiliés, 8 500 baliseurs, 245 000 itinéraires de qualité,  
des éditions (magazines et topos-guides), des applications numériques gratuites et dédiées.*

## Les avantages de l'affiliation à la FFRandonnée

### Pour Montagne Évasion :

- 1 - La sécurité d'appartenir au réseau** de la 3<sup>ème</sup> fédération des sports de nature française, délégataire des services du ministère des sports, reconnue et légitime auprès de toutes les instances et collectivités.
- 2 - Une assurance 100% adaptée** à la pratique des activités de marche, de randonnée et de sports de nature.
- 3 - Une assistance juridique, une aide comptable et financière, un accompagnement et des conseils personnalisés pour aider notre club à se développer.**
- 4 L'accès à des formations qualifiées et qualifiantes**, adaptées à nos besoins.
- 5 - L'accompagnement de nos dirigeants :**  
sur la responsabilité, l'animation, l'encadrement et l'organisation des activités, avec formation et échanges.
- 6 - Bénéficiaire de l'extension de son immatriculation tourisme pour voyager et organiser nos séjours et voyages en toute légalité.** Une association n'ayant pas la possibilité de souscrire une assurance en Responsabilité Civile Professionnelle pour apporter sa garantie.
- 7 - Des outils de promotion pour mieux nous faire connaître** et communiquer sur nos activités.
- 8 - La possibilité d'organiser des événements et de participer à des événements nationaux.**
- 9 - Bénéficiaire des avantages et des tarifs préférentiels** offerts par ses partenaires et ceux du comité Isère.
- 10 – Une première affiliation gratuite** pour tout nouveau club.
- 11 - La contribution à la protection de l'environnement et des chemins** en soutenant les 8 500 baliseurs-aménageurs bénévoles qui entretiennent et permettent un accès gratuit à 245 000 km d'itinéraires de qualité.

### Pour l'adhérent licencié

- 1 - L'appartenance** à la communauté **randonnée** qui compte 236 000 licenciés et 3 500 clubs affiliés.
- 2 - L'appartenance à Montagne Évasion, un club affilié qui propose des activités encadrées**, un programme de sorties variées et qui conseille le randonneur dans sa pratique en respectant la charte et les réglementations de la FFR.
- 3 - La sécurité dans sa pratique grâce à une assurance 100 % adaptée**, qui le couvre dans sa pratique associative, entre amis, en individuel, en France comme à l'étranger.
- 5 - L'accès à des programmes de formation** pour développer ses connaissances et ses compétences.

**6 - Les avantages et tarifs préférentiels** sur les services de la FFR et les offres de ses partenaires.

**8 - L'accès à des milliers d'événements et manifestations** en France tout au long de l'année.

**9 – L'accès et la participation à des séjours et voyages** en France ou à l'étranger.

**10 - La contribution à la protection de l'environnement et des chemins** en soutenant les 8 500 baliseurs-aménageurs bénévoles qui entretiennent et permettent un accès gratuit à 245 000 km d'itinéraires de qualité.

## À quoi sert l'assurance liée à ma licence

**Peu nombreux sont les adhérents qui comprennent l'utilité d'être assurés pour la pratique associative.**

Ils argumentent qu'ils sont déjà cotisants à la sécurité sociale, bénéficiaires d'une mutuelle voire d'une assurance personnelle. Ils ne voient donc pas l'intérêt de se garantir en plus contre les accidents qu'ils peuvent subir, occasionner lors d'activités de marche, de randonnée et d'activités de pleine nature.

**Mais il faut le savoir :**

**les assurances courantes en responsabilité civile des individuels n'assurent quasiment jamais les activités sportives pratiquées EN ASSOCIATION.**

**L'assurance comprise dans la licence ne fait donc pas double emploi**, d'autant plus qu'elle comporte une garantie dommages corporels en plus de la garantie en responsabilité civile. Les garanties assistance, rapatriement et protection juridique y sont incluses systématiquement (à l'exception des licences IR pour l'assistance rapatriement). En complément, d'autres prestations d'assurance peuvent même être souscrites en option.

### **Quelques définitions :**

#### **1 - La responsabilité civile :**

L'assurance responsabilité civile est une garantie qui vous protège financièrement contre les dommages matériels, immatériels ou corporels que vous pouvez causer involontairement à des tiers, même par imprudence ou négligence. Elle permet donc de payer à votre place les dommages que vous causez aux autres, mais pas ceux que vous subissez.

#### **2 - L'individuelle accidents corporels :**

Par accident corporel, il faut comprendre toute atteinte corporelle non intentionnelle. L'**assurance dommages corporels** couvre, après intervention des organismes de prévoyance (sécurité sociale et mutuelle), les atteintes à l'intégrité physique ou psychique d'une personne, incluant les blessures, la douleur, la maladie, le handicap ou le décès en découlant.

**3 - L'assistance** concerne principalement les rapatriements et les frais médicaux à l'étranger.

**4 - La protection juridique** : permet de vous couvrir en qualité de victime sur un plan amiable ou judiciaire vous opposant à un tiers dans le cadre de votre activité sportive.

**5 - Le recours et défense** : couvre dans le cadre des activités assurées :

- Les frais de recours exercés contre l'auteur des dommages subis par la personne assurée
- les frais de défense pénale de la personne assurée au titre du contrat, poursuivie sous l'inculpation de délits ou de contraventions.



#### QUELQUES CHIFFRES :

- 43 clubs
- 3650 adhérents
- 100 baliseurs collecteurs
- 1300 km de GR® et GR® de Pays
- Une collection de 12 topoguides

## Ce qui va changer l'automne prochain lors de votre inscription à la saison 2026/2027

**Montagne Évasion étant affiliée à la FFR, le principe est le suivant :**

**Un club affilié = chaque adhérent obligatoirement licencié.**

Le montant de votre adhésion comprendra donc (formule identique dans tous les clubs sportifs affiliés à une fédération) :

- une part dédiée au fonctionnement de Montagne Évasion,  
+ votre licence FFR, qui comporte une part dédiée au fonctionnement de la fédération avec une assurance dédiée à votre pratique.

Le montant dédié au fonctionnement de Montagne Évasion est donc fortement diminué (en raison essentiellement du transfert d'un certain nombre de contrats d'assurances).

**Le montant de votre licence dépendra du choix pour votre licence de l'assurance en formule :**

- **IR** : individuelle responsabilité civile (dommages sur autrui et pas sur vous-même) pour uniquement les activités de randonnée pédestre de loisir et de pleine nature (toute l'année en association ou non).

- **IRA** : individuelle responsabilité civile + accidents corporels (dommages sur autrui et/ou pour vous-même) pour uniquement les activités de randonnée pédestre de loisir et de pleine nature (toute l'année, en association ou non).

- **IMP** : individuelle responsabilité civile + accidents corporels (dommages sur autrui et/ou pour vous-même) pour la randonnée pédestre de loisir et de pleine nature + les activités physiques et sportives et de loisirs de pleine nature, toute l'année (en association ou non et remplace la carte neige).

**Les tarifs pour la part Montagne Évasion sont pour l'instant en cours de calcul. Les tarifs de la licence FFR s'échelonnent de moins de 30 € annuels à un peu plus de 40 € annuels.**

**N'oubliez pas que la licence FFR couvre toute l'année, et pas uniquement pendant les saisons de Montagne Évasion, vos diverses pratiques d'activités et de loisirs de pleine nature.**

***Nous vous invitons dès aujourd'hui à consulter le site de la FFR : [ffrandonnee.fr](http://ffrandonnee.fr)***

***et à vous renseigner auprès des dirigeants de Montagne Évasion***

***lors des inscriptions de printemps, ce mardi 24 mars.***



- Adresse : Montagne Évasion, Maison du Sport, 3 rue de la Liberté 38130 Échirolles
- Courriel : [montagne.evasion@laposte.net](mailto:montagne.evasion@laposte.net) - Tél : 04 76 09 46 53 (répondeur)
- Site : [www.montagne-evasion38.fr](http://www.montagne-evasion38.fr)